

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département du TARN

Envoyé en préfecture le 18/04/2024 Reçu en préfecture le 18/04/2024 Publié le

ID: 081-200034049-20240415-2024_027-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CENTRE TARN

2024-027

Séance du 15 avril 2024 à 20 h 30

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi quinze avril à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Tarn, convoqué le neuf avril, s'est réuni à Réalmont au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Président.

Nombre de Membres

Afférents au CC: 36

En exercice: 26

Ayant pris part à la délibération : 30

<u>Présents</u>: Monsieur Sylvian CALS, Madame Isabelle SOULET, Monsieur Alain BARRAU, Monsieur Serge BOURREL, Monsieur Hervé BOULADE, Monsieur Claude ROQUES, Madame Sylvie BASCOUL, Monsieur Christophe MOREL, Madame Ambre SOULARD, Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Madame Marie-Claude ROLLAND, Monsieur Jean-François COMBELLES, Monsieur Jean-Pierre LESCURE, Monsieur Jean-Claude MADAULE, Monsieur Frédéric GAU, Monsieur Henri VIAULES, Madame Françoise HOULES, Monsieur Pascal THIERY, Madame Véronique LACROIX, Monsieur Jean-Michel LOPEZ, Madame Véronique MARAVAL, Monsieur Jean-Luc CANTALOUBE, Madame Nathalie FABRE, Monsieur Pierre CALVIGNAC, Madame Anna CALS, Monsieur Bernard TROUILHET.

Excusés donnant procuration: Monsieur Alain HERNANDEZ donnant procuration à Monsieur Serge BOURREL, Madame Nadège BARTHE DE LA OSA donnant procuration à Monsieur Henri VIAULES, Monsieur Alain BOYER donnant procuration à Monsieur Pascal THIERY, Madame Sarah TRENTI donnant procuration à Monsieur Jean-Michel LOPEZ.

Excusés: Monsieur Rémi ROUQUETTE, Madame Marie-Line CLUZEL, Monsieur Raoul DE RUS, Madame Isabelle CALMET, Monsieur Fabrice MARCUZZO, Madame Virginie BOU.

Secrétaire de Séance : Madame Véronique LACROIX.

Objet de la délibération : Budget Principal : Affectation du résultat 2023

Monsieur le Président informe l'assemblée que, lors de la séance du 14 mars 2024, le Compte Financier Unique 2023 a été voté et a fait ressortir un compte de résultat ainsi présenté :

Section de fonctionnement :		
Dépenses de fonctionnement :	4 029 277,80 €	
Recettes de fonctionnement :	<u>4 729 252,74 €</u>	
Résultat de l'exercice 2023	699 974,94 €	
Résultat à la clôture de l'exercice 2022 :	<u>1 529 247,10 €</u>	
Résultat cumulé 2023 :	2 229 222,04 €	

Section d'investissement :		
Dépenses d'investissement :	2 256 121,06 €	
Recettes d'investissement :	<u>1 510 892,64 €</u>	
Résultat de l'exercice 2023	- 745 229,02 €	
Résultat à la clôture de l'exercice 2022 :	<u>- 110 920,16 €</u>	
Résultat cumulé 2023 :	- 856 149,18 €	
Restes à réaliser dépenses :	142 625,95 €	
Restes à réaliser recettes :	<u>82 638,96 €</u>	
Solde restes à réaliser :	- 59 986,99 €	
Besoin de financement de la section d'investissement :	916 136,17 €	

Envoyé en préfecture le 18/04/2024 Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID: 081-200034049-20240415-2024_027-BF

Le résultat cumulé de fonctionnement 2023, soit, + 2 229 222,04 €, sera repris au budget de l'exercice 2024 à la ligne 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » pour un montant de + 916 136,17 € et le solde à la ligne 002 « résultat de fonctionnement reporté » pour un montant de + 1 313 085,87 €.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, vote l'affectation de ces résultats.

Communauté

de Communes Centre Tarn

Ainsi fait et délibéré à Réalmont, les jours, mois et an que dessus. Pour copie conforme,

Le Président,

Jean-Luc CANTALOUBE

La Secrétaire de séance,

Véronique LACROIX